

Séance du Conseil Municipal du 5 Mai 2015

Nombre de membres - en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09

Date de convocation: 30.04.2015
Date d'affichage: 30.04.2015

L'an deux mille quinze, le cinq mai, à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Tauxières-Mutry, sous la présidence de Monsieur Philippe RICHOMME, Le Maire.

Etaient présents: P.RICHOMME, S.BRUNET, F.LOUVET, D.BARBIER, P.GAILLARD, H.GALIMAND, F.GIANONCELLI et D.VILLENET

Etaient excusés : F.GALIMAND représentée par H.GALIMAND, A.MASSARD et F.LEJEUNE-BOEVER

Mme Florence GIANONCELLI a été élue secrétaire de séance.
Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Délibération n°2015-10 : Décision modificative

Dans le cadre des travaux de la micro-crèche, le conseil Municipal décide d'ouvrir des crédits budgétaires supplémentaires afin de régler les dernières factures pour cette opération.

Les membres décident de remplacer le souffleur de la commune au vu du coût de réparation de l'ancien et de prévoir donc également les crédits nécessaires.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité de procéder à l'ouverture de ces crédits comme ci-dessous :

- Dépenses d'investissements :
 - c/2313-188 : 57.136 €
 - c/2188-171 : 499 €
- Recettes d'investissements :
 - c/1641 : 57.635 €

Délibération n°2015-11 : Subvention

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu Mme MATHIEU qui lui a présenté son association d'aide aux enfants atteints de trisomie 21 dont le siège social est basé à Tauxières-Mutry. Cette association doit organiser dans les mois prochains des animations sur le territoire de la commune.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

- verser pour l'année 2015 une subvention de 200 € et pour les années suivantes la somme de 100 €
- procéder à un virement de crédits de la somme de 200 € comme suivant :
 - c/ 61523 : - 200 €
 - c/ 6574 : + 200 €